

LES FAITS MARQUANTS DE LA CRIC 5 DE LA GLD: LUNDI 12 MARS 2007

Les délégués se sont réunis le lundi 12 mars, à Buenos Aires, en Argentine, pour la cérémonie d'ouverture de la cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention pour la lutte contre la désertification (CRIC 5) et pour entendre les déclarations du pays hôte, du secrétaire exécutif de la GLD et du président du CRIC, sur l'importance de cette session pour la lutte mondiale contre la désertification. Les délégués se sont ensuite réunis en séances de groupes régionaux puis ont présenté les résultats de leurs délibérations en séance plénière. Après les rapports régionaux, les délégués ont entendu les exposés d'un groupe témoin et ont discuté des processus participatifs impliquant la société civile, les ONG et les organisations communautaires de base (OCB).

SEANCE D'OUVERTURE

Le secrétaire exécutif de la GLD, Hama Arba Diallo, a souhaité aux délégués la bienvenue à la CRIC 5 et a remercié le gouvernement argentin pour l'accueil de la réunion. Il a rapporté que depuis la septième Conférence des Parties à la GLD (CdP-7), les activités du secrétariat visant à élargir le soutien mondial en faveur de la Convention ont englobé l'avancement des processus des programmes d'action nationaux (PAN) et des processus d'établissement des rapports nationaux, ainsi que la célébration réussie de l'Année internationale des déserts et de la désertification (AIDD). Il a encouragé les participants à travailler de manière à s'assurer que la CdP-8 puisse être à même de promouvoir une mise en œuvre de la Convention à la fois efficace et dans les délais et a déclaré que la CRIC 5 fera passer la GLD de l'appréciation à l'action.

Romina Picolotti, Secrétaire d'état argentin de l'environnement et du développement durable, a mis en relief la dimension humaine et la souffrance des êtres humains touchés par la désertification. Elle a souligné le rôle des organisations internationales et des institutions financières, y compris le Mécanisme pour un développement propre de la Convention-cadre sur les changements climatiques (UNFCCC), dans l'édification de partenariats stratégiques pour soutenir les efforts fournis par les pays dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Daniel Scioli, vice-président de l'Argentine, a souhaité la bienvenue aux participants et a mis en exergue le lien existant entre la lutte contre la désertification et la réalisation des Objectifs du millénaire en matière de développement, pour l'éradication de la pauvreté et l'amélioration des niveaux de vie.

Franklin Moore, président de la CRIC 5, a ouvert la séance, soulignant que la CRIC 5 vient compléter la troisième évaluation des rapports des pays touchés parties et indiquant que la CdP-8 peut tirer d'importants enseignements de cette période. Le président Moore a précisé que compte tenu du fait que l'UNFCCC accorde davantage d'attention à l'adaptation et à la vulnérabilité, les opportunités de renforcer les synergies avec la GLD se multiplieront.

Le secrétaire exécutif Diallo a expliqué que cette session examinera les mesures prises, l'expérience acquise et les résultats réalisés par les pays parties des régions autres que l'Afrique, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention. Il a exhorté les parties à nourrir des interactions fructueuses, au cours de cette session, en vue de déterminer les voies et moyens d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de la GLD.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Le président Moore a introduit l'ordre du jour et l'organisation des travaux (ICCD/CRIC(5)/1), et le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire avec un amendement mineur, et l'organisation des travaux, ajoutant le briefing du président du Groupe de travail intergouvernemental intersession (GTII) au projet du "Plan-cadre stratégique décennal pour améliorer la mise en œuvre de la GLD (2008-2018)".

DECLARATIONS DES GROUPES REGIONAUX ET AUTRES GROUPES D'INTERET: Après les réunions des groupes régionaux, la plénière s'est réunie de nouveau dans l'après-midi.

Le Pakistan, au nom du G-77/CHINE, a souligné que la désertification et l'érosion des sols continuent à menacer le développement durable, notamment à travers le surpâturage, le déboisement et l'expansion démographique humaine, combinés aux effets des changements climatiques. Il a parlé de barrières posées à la mise en application de la Convention, notamment, les faiblesses institutionnelles et le manque de ressources financières et humaines. Il a appelé: à un secrétariat renforcé pour améliorer l'interaction avec d'autres acteurs internationaux et mécanismes de financement; le renforcement du domaine de mobilisation de la FEM, consacré à l'érosion des sols; et, davantage de financements en sa faveur, de la part des donateurs. Au sujet du projet du plan stratégique décennal, il a souligné la nécessité de mobiliser des ressources financières adéquates, opportunes et prévisibles, et a encouragé les pays industrialisés à accroître le transfert des technologies et l'assistance technique aux fins de permettre une meilleure mise en œuvre de la GLD. Il a ajouté que davantage d'investissements pour le traitement de la désertification aideraient également les pays en développement à s'adapter aux effets des changements climatiques.

L'Allemagne, au nom de l'Union européenne (UE), a déclaré que le GTII apportera une contribution importante aux mandats et formats futurs du CRIC, qui seront décidés à la CdP-8. Il a demandé si les sept sujets thématiques utilisés par le CRIC pour évaluer et établir ses rapports sur la mise en œuvre de la GLD, devraient continuer à guider ses travaux futurs éventuels. Il a mis en exergue, entre autres: la nécessité de fixer des cibles et des délais; la promotion d'une implication plus structurée de la société civile; et, une plus grande priorité pour les réunions de coordination régionale.

La Syrie, au nom du GROUPE ASIATIQUE, a souligné l'importance du plan stratégique décennal pour une meilleure mise en œuvre de la GLD, précisant que le Groupe asiatique attend avec impatience l'examen des résultats préliminaires du GTII. Le délégué a présenté un rapport sur les résultats de la réunion de concertation régionale en tenue l'année écoulée en Asie Pacifique, qui a facilité le processus de l'établissement des rapports nationaux. Il a également requis un soutien financier continu pour

l'élaboration des rapports nationaux, précisant que le CRIC est un forum à la fois pour les échanges d'expériences et pour la facilitation de la GLD.

L'Equateur, au nom du GROUPE DES ETATS D'AMERIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (GRULAC), a fait remarquer que, nonobstant l'insuffisance du financement accordé à la mise en œuvre de la Convention, d'importantes mesures ont été prises au niveau mondial, pour faire face à la désertification. Le délégué a mis en exergue un certain nombre d'activités clés menées dans la région, dont: le Programme d'action sous-régional pour Gran Chaco Americano; le Programme d'action sous-régional pour Puna Americana; et le Programme d'action sous-régional pour Hispaniola. Il a conclu en indiquant que la plupart des actions menées dans le cadre des PAN et des plans sous-régionaux et régionaux exigent un soutien financier international de la part des parties pays industrialisés et autres institutions financières.

Le Canada, au nom du JUSSCANNZ, a souligné que les manifestations organisées dans le cadre de l'AIDD ont été utiles pour l'amélioration de la prise de conscience de la désertification et de l'érosion des sols, en tant que question de développement sérieuse. Tout en reconnaissant l'étendue des problèmes d'érosion des terres dans les zones arides africaines, le délégué a indiqué qu'il s'agit là d'un problème mondial, et a encouragé les délégués à partager les leçons apprises et à trouver des solutions aux défis communs.

L'Ouganda, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné la nécessité de garder la ligne de mire sur le traitement des principales barrières entravant la mise en œuvre de la GLD, telles que le manque de ressources adéquates et de capacités institutionnelles aux niveaux local et national. Le délégué a fait part de la volonté de sa région d'apprendre des approches d'autres régions, en particulier, les mesures mises en place pour: relever les défis de la décentralisation; l'implication de la société civile et du secteur privé; et l'autonomisation des communautés locales menacées de perdre leurs moyens de subsistance. Il a également appelé: à la détermination des opportunités de coopération sud-sud; l'établissement de synergies avec l'UNFCCC et la CDB; et l'habilitation du FEM à fournir des ressources suffisantes pour le soutien des programmes d'action, en particulier, dans les pays africains et les pays les moins avancés parties.

ASPAN, au nom du réseau international des ONG contre la désertification, a déploré que les mécanismes structurel, institutionnel et procédural de la Convention ne soient pas aussi efficaces qu'ils pourraient l'être dans la facilitation de la participation. La représentante a encouragé les correspondants nationaux et régionaux à réfléchir à une participation plus effective, précisant que les ONG proposeront des mécanismes qui promeuvent le contact formel entre les gouvernements et la société civile, à la CdP-8.

GROUPE DE DISCUSSION 1: PROCESSUS PARTICIPATIFS

Le secrétariat a introduit et a modéré le premier groupe de discussion thématique sur le point 3 de l'ordre du jour (examen de la mise en œuvre de la Convention et de ses dispositions institutionnelles) sur les processus participatifs impliquant la société civile, les ONG et les OCB.

Le secrétariat a présenté, au nom du Bhoutan, une déclaration soulignant l'importance des processus participatifs dans l'élaboration des PAN, et a expliqué que le Bhoutan a établi un groupe de travail multisectoriel pour l'élaboration des lignes directrices encadrant les documents thématiques sur les questions des sols, pour guider son travail. L'exposé décrit les leçons apprises, notamment, la nécessité d'un consensus autour de la détermination des causes profondes de l'érosion des terres et le besoin d'un environnement favorable. Le porte-parole a parlé des difficultés à surmonter, notamment au niveau des valeurs et croyances traditionnelles des systèmes agricoles de subsistance, et des besoins très divers des parties prenantes.

Ernesto Reyna, vice-ministre de l'environnement, République dominicaine, a présenté un exposé sur le processus de développement dans son pays, notamment l'organisation de séances de concertations, de dialogues et de séminaires aux niveaux national et local. Il a indiqué que les organisations internationales, telles que le FEM, le PNUE, l'UNESCO et les institutions de développement bilatéral, ont apporté leur soutien et a déclaré que le PAN est intégré dans les plans nationaux de développement et de réduction de la

pauvreté. Il a souligné la nécessité: de divulguer davantage de données aux niveaux des communautés de base; d'atteindre davantage de ressources; la réalisation de davantage de transparence et un niveau élevé d'engagement politique; et l'harmonisation des politiques.

Ana Almeida (Portugal) a présenté un exposé sur le processus démocratique établi pour l'élaboration du PAN portugais, donnant des précisions sur les différents acteurs qui prennent part aux processus politiques portugais, leurs objectifs, résultats et degrés de réussite. S'agissant de la participation des ONG et des OCB, elle a indiqué que peu d'organisations sont en train de travailler sur la désertification. Elle a mis en relief la contribution des processus participatifs à la détermination des priorités et la divulgation des résultats à la communauté.

Viorel Bludjea (Roumanie) a présenté une approche systématique pour le renforcement de l'implication de la communauté dans la gestion durable des terres et dans la lutte contre l'érosion des sols. L'approche englobe un programme de surveillance des ressources édaphiques nationales, une recherche pour aider à la prise de décisions et à l'élaboration des directives techniques et des outils de la gestion durable des terres. Elle a recommandé que les pays renforcent et rattachent les ressources disponibles en matière de recherche et stimulent la recherche avec un financement innovant.

Juan Luis Merega (Argentine) a souligné que la participation active de la société civile est habilitée par un niveau suffisant de démocratisation, une volonté politique forte permettant de s'assurer de la pérennité de la participation, et un soutien institutionnel adéquat. Il a cité les raisons pour parvenir à la réussite de l'engagement de la société civile dans le PAN de l'Argentine, notamment: le développement de l'espace institutionnel nécessaire pour s'assurer de la coopération et du consensus entre le gouvernement et la société civile; l'engagement adéquat de ressources humaines et techniques; et la création d'une convention sur l'évaluation nationale.

Débat: Au cours du débat qui a suivi, les participants ont souligné que les rapports et les exposés présentés à la CRIC 5 suggèrent que la participation reste faible, et ont recommandé que la CdP-8 examine les voies et moyens de renforcer le processus participatif. Un pays a suggéré que les concepts théoriques de la participation ne sont pas assortis aux réalités du terrain en Afrique, mentionnant le manque d'équipements, de programmes de conscientisation et de sensibilisation, ainsi que la faiblesse du pouvoir d'achat, comme principales barrières entravant la participation dans les zones rurales africaines. D'autres ont proposé le renforcement du rôle des groupes particuliers tels que les femmes et les jeunes, précisant que la participation englobe l'octroi aux personnes du pouvoir de prendre des décisions et de comprendre leurs responsabilités, et on a ajouté que le problème de la participation limitée peut être traité en rattachant les PAN aux stratégies de développement nationales. Un participant a déclaré qu'en matière de décision politique, la continuité est nécessaire pour surmonter la méfiance des parties prenantes et pour renforcer la participation ultérieure, et un autre a souligné l'importance de la participation des entreprises et des scientifiques. Les groupes d'ONG ont plaidé pour une pleine participation et ont souligné qu'aussi onéreuse qu'elle puisse être, la participation est cruciale pour une mise en œuvre efficace de la Convention.

DANS LES COULOIRS

Les délégués réunis, le premier jour, avec des collègues de leurs régions, quelques visages inquiets révélaient une certaine préoccupation quant à l'avenir de la GLD, compte tenu de l'amenuisement des ressources financières affectées à sa mise en œuvre. Au cours des réunions régionales tenues tout le long de la journée, plusieurs participants ont procédé à des échanges d'expériences et de réflexions sur leurs réussites et échecs respectifs dans le domaine de la mobilisation des ressources financières auprès des institutions financières internationales, telles que le FEM et les banques de développement régionales, certains d'entre eux évoquant le vieux débat sur la nécessité d'un fonds particulier pour la GLD.

Plus loin dans les couloirs spacieux de "La Rural," dans un échange sur l'avenir de la Convention, plusieurs participants ont prédit que le plan stratégique décennal émis récemment pour la Convention va dominer les discussions informelles dans les jours à venir.